

# Association régionale de Québec

## Protocole des rencontres interclubs

### Définition

La rencontre interclub est une compétition par trous. Chaque représentant d'un club joue un match individuel contre chacun des autres joueurs de son groupe.

### Critères d'admissibilité

- Avoir un statut de golfeur amateur tel que défini par Golf Canada.
- Être membre en règle du club qu'il représente.
- Posséder la carte de Golf Canada.
- Pour le groupe **Amateur**, un joueur de la catégorie Junior est accepté dans la section féminine et masculine.
- Pour le groupe **Senior**, les joueurs doivent être âgés de 50 ans et plus le jour de la compétition.

### Nombre de compétiteurs

**Hommes** : 10 joueurs dont un minimum de 3 joueurs du groupe Senior.

**Femmes** : 6 joueuses dont un minimum de 2 joueuses du groupe Senior.

La liste des compétiteurs peut compter 2 remplaçants.

Si un club ne peut présenter une équipe complète de joueurs, il peut quand même participer à la compétition. Voir la section « Formation des quatuors » pour les modalités.

**14 jours avant la compétition**, les capitaines font parvenir la liste des compétiteurs au directeur des interclubs et au représentant de l'ARQ de leur groupe. La liste est disponible sur le site de l'ARQ, <https://quebec.golfquebec.org/>, onglet interclubs, et cette liste inclut :

- Le nom des compétiteurs incluant 2 remplaçants.
- Le numéro de la carte de Golf Canada pour chacun des compétiteurs.
- L'identification des compétiteurs du groupe Senior et de groupe Amateur.
- L'index de parcours de chacun des compétiteurs.

## **Dates des rencontres interclubs**

Les dates pour les rencontres interclubs sont permanentes. Les clubs de golf peuvent ainsi planifier l'horaire de leurs activités pour l'année suivante.

**Hommes: le dernier dimanche de juillet.**

**Femmes : le premier dimanche d'août.**

## **Conflit d'horaire**

Il arrive parfois que la date entre en conflit avec une autre activité du club de golf. Il est alors permis au club hôte de modifier cette date à l'intérieur d'une semaine avant ou après la date prévue.

**Le club hôte communique avec les autres clubs pour obtenir leur accord.** Si c'est le cas, le club hôte avise le directeur de l'ARQ le plus tôt possible et les modifications sont inscrites sur le site Internet.

## **Désistement ou retrait d'une équipe**

Si, pour plus d'une saison, une équipe se retire de la compétition, elle est reléguée à la dernière section l'année suivante. Autant que possible, informer l'ARQ avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année en cours.

L'ARQ se réserve le droit de ne pas rétrograder une équipe si celle-ci se désiste pour un cas de force majeure.

## **Les règlements**

Les règles de Golf Canada, les conditions de la compétition et les règles locales d'application générale de Golf Québec s'appliquent en tout temps. Ces documents sont disponibles sur le site de Golf Québec et sur celui de l'ARQ, <https://quebec.golfquebec.org/>.

## **Système de pointage**

Une partie gagnée donne 2 points au club vainqueur. Une partie se terminant à égalité donne 1 point pour chacun des deux clubs concernés. Le club gagnant est celui qui totalise le plus de points.

## **Bris d'égalité**

Pour déterminer le club gagnant ou toute autre position, la procédure suivante est appliquée :

- Le responsable de l'ARQ demande aux capitaines de désigner un joueur de son club pour le bris d'égalité sur le terrain.
- Le premier joueur qui gagne un trou est le gagnant.
- Les règles du jeu sont les mêmes que durant la compétition, soit partie par trou.

## **Classement**

Le club gagnant gravit un échelon et pour l'année suivante, il se classe en quatrième position de la section plus élevée. Au contraire, le club terminant en dernière position descend dans la section plus basse.

**Le club qui termine en deuxième position reste dans sa section et il est le club hôte l'année suivante.**

Un club ne peut recevoir plus de deux années consécutives.

L'ARQ se réserve le droit de déterminer le club hôte.

## **Aménagement du parcours**

Le club hôte peut aménager le parcours à sa convenance. Cependant, **un parcours honnête pour les joueurs et qui pourra être joué à l'intérieur de 4 heures et demie est à privilégier.**

L'emplacement des drapeaux incombe au club hôte. S'il dispose d'une feuille de positionnement des drapeaux, il doit en fournir une copie à tous les participants.

### **Longueur du parcours :**

**Femmes** : entre 5000 et 5300 verges.

**Hommes** : entre 6200 et 6300 verges.

## **Réservation des départs**

Le club hôte est responsable de réserver les heures de départs. Le dernier départ devrait être **au plus tard à 13 h et même un peu avant si possible.**

## Rencontre des capitaines

**Une heure avant le premier départ**, une rencontre est tenue entre le représentant de l'ARQ et les capitaines. Deux personnes par club peuvent assister à la rencontre, mais une seule peut agir comme porte-parole.

**Le représentant de l'ARQ** présente les principaux points suivants :

- Formation des quatuors.
- Procédure pour recueillir les résultats.
- Temps de jeu (voir la section « Jeu lent »).
- Modalités en cas de pluie (voir la section « Arrêt du jeu en cas de pluie »).
- Si les conditions de terrain ne permettent pas la règle d'été, la position améliorée est une longueur de bâton.
- Tout autre point utile.
- Le responsable de l'ARQ a le dernier mot pour tout litige.

**Le capitaine du club hôte** présente les principaux points suivants :

- Aménagement du parcours.
- Règles locales du club hôte.
- Lieu d'affichage des départs, annonce des départs et résultats.
- Services offerts par le club hôte : champ de pratique, goûter, vestiaires, etc.

### Note pour les capitaines

Les joueurs doivent se présenter au moins 45 minutes avant le début de la compétition.

Les capitaines informent leurs joueurs des principaux règlements et des modalités en cas de mauvaise température, de jeu lent et de la façon de calculer les points. Il peut être aussi utile de fournir une carte de pointage aux joueurs.

## Formation des quatuors

Les formulaires sont disponibles sur le site de l'ARQ, <https://quebec.golfquebec.org/>, onglet interclubs.

Le club hôte aménage une aire pour la rencontre des capitaines, ainsi que l'accès à un tableau pour afficher les résultats.

Le jour de la compétition, les capitaines forment les quatuors en nommant les joueurs à tour de rôle. Pour assurer l'équité, un tirage au sort est fait pour déterminer le rang de sélection des clubs et cet ordre change à chaque tour.

Les capitaines des équipes s'échangent la liste de leurs joueurs classés par ordre d'index et une copie est remise au représentant de l'ARQ. Un joueur du groupe Amateur peut jouer contre un joueur du groupe Senior.

Si un club n'a pas d'équipe complète, le premier départ du groupe incomplet se joue avec un compétiteur en moins et ainsi de suite.

Deux départs sont réservés pour les présidents et les capitaines.

## Arrêt du jeu en cas de pluie

Lorsque la compétition ne peut reprendre lors du jour même et que le dernier quatuor a complété 9 trous ou plus, la compétition est officielle et n'a pas à être reprise. Le calcul des points se fait pour chacun des joueurs selon les résultats obtenus **après le dernier trou complété par le dernier quatuor**.

Cependant, si le dernier quatuor n'a pas complété 9 trous, la compétition est annulée et doit être reprise à une date ultérieure.

**Afin de ne pas être pris au dépourvu**, quelques semaines avant la compétition, prendre les dispositions nécessaires avec le responsable du club pour être en mesure de déplacer la compétition en cas de mauvaise température.

## Jeu lent

Les joueurs doivent être conscients qu'ils leur incombent de rester en position avec le groupe qui les précède et de faire tout leur possible pour assurer un bon déroulement du jeu.

Le club hôte et le représentant de l'ARQ ont la responsabilité de s'assurer du bon déroulement de la compétition.

## **Joueur ayant gagné ou perdu**

Le joueur qui a gagné ou perdu tous ses matchs peut quitter ou terminer sa ronde tout en respectant les joueurs encore actifs. S'il désire terminer sa ronde, il jouera toujours en dernier.

## **Cadets**

L'utilisation des cadets est permise et est soumise aux règles du golf. Le joueur est responsable de la tenue vestimentaire de son cadet.

## **Utilisation d'un véhicule motorisé**

Deux véhicules motorisés sont autorisés par groupe.

## **Le représentant de l'ARQ est le responsable de la compétition**

Conjointement avec le capitaine du club hôte, il décide le matin de la compétition de la règle du jeu pour la journée, soit position améliorée ou pas.

Toujours conjointement avec le capitaine du club hôte, il est responsable de l'arrêt et de la reprise du jeu en cas de mauvaise température.

*L'emploi du masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.*

*Janvier 2022.*